ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DES 4 & 11 MARS 1973

3e Circonscription du Doubs



Je me présente à nouveau à vos suffrages pour les élections législatives du 4 mars 1973.

Vous me connaissez, vous m'avez déjà accordé votre confiance. J'ai la conviction de ne pas avoir démérité. Je vous demande de me la renouveler avec le plus d'élan possible, afin de me permettre de mieux servir encore la population et l'Etat.

Depuis que je vous représente, et quelles que soient mes charges, je ne me suis jamais éloigné de vous : aucune lettre n'est restée sans réponse, aucune requête n'est demeurée sans étude. Nos permanences ont été régulièrement tenues et ouvertes à tous.

A notre époque, les réglements sont souvent complexes, la bureaucratie est souvent lourde. Beaucoup de personnes s'adressent naturellement à leur Parlementaire pour y voir plus clair, pour obtenir leur dû, ou pour résoudre une situation qui les préoccupe. Nous n'avons jamais négligé, et nous ne négligerons pas cet aspect de nos tâches.

En liaison étroite avec les Conseillers Généraux, les Municipalités, les Groupements, nous avons pu apporter notre concours à un effort d'équipement très considérable, dont le détail vous sera rappelé par canton et par commune. Notre Agriculture est sérieusement préoccupée en cette période par l'évolution du marché du fromage de garde, Emmenthal et Comté.

Je suis ce problème en liaison permanente avec les responsables professionnels, et avec le Ministre de l'Agriculture. D'ores et déjà, des crédits ont été obtenus et une protection supplémentaire a été demandée à la Communauté de BRUXELLES. Le marché peut, et doit être redressé, mais il nous faudra, pour l'avenir, jeter les bases d'un effort considérable pour la propagande et la commercialisation de cette production de qualité.

En tant que Ministre d'état chargé des Affaires Sociales, j'ai pu prendre d'importantes mesures, dont certaines intéressent particulièrement notre région et la population rurale :

- Augmentation de 3 650 à 4 500 Frs du Fonds de Solidarité.

- Pension de réversion des veuves de tous les régimes (général, agricole, commercial et artisanal)

- Suppression des abattements de zone pour les Allocations familiales. Ainsi toutes les prestations ont-elles augmenté de 6 + 4 + 4°/° = 14°/° depuis Juillet 1972.

- Fixation de la retraite sur la base des dix meilleures années.

- Allocation des Orphelins et des Handicapés mineurs, mesures pour les Handicapés adultes, etc . . .

- Amélioration du régime de Sécurité Sociale pour les Artisans et Commerçants (application de l'amendement FAURE, prestations de base, ambulances, optique, soins dentaires) .

Certes, il reste beaucoup à faire, mais d'autres étapes sont déjà prévues et programmées notamment :

- Gratuité réelle de la scolarité, mesure indispensable pour la survie de nos régions rurales.

- Un financement plus équitable de la Sécurité Sociale.

- Le développement de la participation.

L'heure est venue d'une large union des Français, toujours plus vigoureuse, en vue d'une politique de justice sociale de promotion humaine et de qualité de la vie, en évitant les illusions et les aventures du collectivisme.

Aidez-moi à poursuivre notre tâche, à renforcer et à élargir nos actions.

Vive la 3e circonscription du Doubs,

Vive la République,

Vive la France.

Vu le Candidat :

Edgar FAURE

Ministre des Affaires Sociales - Maire de Pontarlier

Suppléant : **Christian GENEVARD**

Conseiller Général - Maire de Morteau

IMPRIMERIE CANNELLE - PONTARLIER